

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des produits et services proposés (ci-après les « Produits ») par CLS et notamment : location de matériel, vente de matériel, prestation de services, licence de logiciels.

Des conditions particulières spécifiques aux produits et services ci-dessus, ainsi qu'à certains produits, services, contenus de tiers, logiciels et/ou progiciels de tiers, sont susceptibles de s'appliquer également et feront alors partie intégrante des présentes conditions générales. Certains produits ou services nécessitent la collecte d'informations personnelles relatives au client. Celui-ci déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserves les conditions d'utilisation des données personnelles de CLS accessibles sur le site internet correspondant au produit ou service utilisé, lesquelles font partie intégrante des présentes conditions générales. Les offres de produits et services de CLS s'adressent uniquement à des entreprises régulièrement immatriculées en France ou à l'étranger, (ci-après le « client ») dans le cadre de leur activité habituelle. En aucun cas le client ne pourra être considéré comme un consommateur et prétendre bénéficier, à ce titre, d'une quelconque réglementation relative à la protection des consommateurs.

Le fait par le client de passer commande impliquera automatiquement qu'il a pris pleine et entière connaissance des présentes conditions générales et, sauf disposition contraire, dûment acceptée par CLS, signifiera que le client accepte que les présentes conditions générales s'appliquent à sa commande. Aucune condition particulière ne peut, si elle n'a pas été préalablement et expressément acceptée par CLS, prévaloir contre les présentes conditions générales de vente. Toute condition contraire imposée par le client sera donc écartée à défaut d'acceptation expresse de CLS et ceci, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que CLS ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renoncement à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque de ces conditions. CLS se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux commandes préalablement acceptées par CLS, sous réserve de disponibilité.

COMMANDES

Le client pourra passer commande auprès de CLS par courrier, télécopie, e-mail ou téléphone. Toute commande passée à CLS fera l'objet d'un accusé de réception, récapitulant les données de la commande, qui sera adressé au client par fax ou courrier électronique. Cet accusé de réception de la commande devra obligatoirement être validé par le client et retourné à CLS par écrit (courrier, télécopie ou e-mail). Aucune commande ne pourra être considérée comme définitive avant réception par CLS de l'accusé de réception dûment signé. CLS se réserve la possibilité de ne pas accéder réception de la commande pour quelque raison que ce soit, tenant en particulier, à un refus d'autorisation de paiement de la part des organismes bancaires ou en cas de non-paiement, à une commande incomplète ou un problème prévisible concernant la fourniture du produit. La commande n'est plus susceptible de modification ou d'annulation après l'envoi par le client de l'accusé de réception dûment signé, sauf accord préalable et exprès de CLS.

PRIX

Les prix applicables sont ceux en vigueur à la date de la commande. La devise ainsi que les taxes applicables sont indiquées sur le contrat signé par le client. Ils s'entendent nets, départ, emballage compris. Ils ne comprennent pas les taxes, droits de douane ou autres, applicables à la vente ou à la location qui sont à la charge du client et qui sont, le cas échéant, facturés en sus. Des remises éventuelles pourront être appliquées notamment en fonction des volumes commandés. Les conditions de ces remises figurent dans les « conditions tarifaires ». Les prix sont susceptibles d'être révisés à tout moment. CLS informera le Client par écrit au moins (3) trois mois avant l'entrée en vigueur des prix révisés. Le Client pourra, dans le délai de (3) trois mois suivant cette information, résilier le contrat par lettre recommandée avec accusé de réception. Passé ce délai, il sera réputé avoir accepté les prix révisés.

PAIEMENT – DÉPÔT DE GARANTIE

Les factures émises par CLS devront être payées par le client dans les 30 jours calendaires suivant leur émission. Sans préjudice de la résiliation du contrat prévue à l'article « Résiliation » tout défaut de paiement de toute somme due pourra, si bon semble à CLS, entraîner de plein droit et sans qu'une mise en demeure soit nécessaire, la perception d'intérêts de retard auxquels s'ajouteront les taxes, ainsi que les frais et honoraires de recouvrement même non répétables. Ces intérêts sont calculés sur l'intégralité des sommes restant dues par le client, du jour de leur échéance au jour de leur règlement et correspondent aux taux de la Banque centrale européenne majoré de dix points, par jour de retard. Lorsqu'un dépôt de garantie est exigé du client, il est conservé par CLS sans produire d'intérêts pendant toute la durée d'exécution du contrat correspondant. Il n'a pas pour objet d'assurer le paiement normal des prestations, ni de compenser tous frais éventuels à la charge du client. Le client n'a donc pas le droit de s'en prévaloir pour refuser d'exécuter ses obligations. En cas de résiliation du contrat pour quelque cause que ce soit, CLS pourra l'imputer au paiement des sommes dues par le client. Le dépôt de garantie sera restitué, à l'expiration du contrat, sous déduction de toutes sommes pouvant être dues à CLS.

OBLIGATIONS DE CLS

Dans les cas de vente ou de location de produits, CLS s'engage à délivrer le matériel acheté ou loué conforme à la commande. Pour toute autre prestation, il est expressément convenu que CLS et ses partenaires sont soumis à une obligation de moyens dans le cadre de l'exécution des contrats passés sur la base des présentes conditions générales. En particulier, le client reconnaît et accepte que les produits et services proposés par CLS mettent en œuvre des technologies complexes s'agissant notamment des systèmes de localisation et de collecte de données mis en œuvre et que CLS ne peut garantir que ces services fonctionneront sans interruption ou sans erreur ou seront accessibles sans limites géographiques. CLS, ses filiales, sous traitants et partenaires commerciaux ne peuvent en aucun cas garantir la ponctualité de la mise à disposition des données, leur exactitude ou leur adéquation à quelque fin que ce soit et ils ne peuvent être tenus responsables de quelque dommage qui puisse résulter du fonctionnement défectueux des produits et services proposés. Il appartient par conséquent au client de s'informer sur les limites d'usage des produits et services de CLS et d'effectuer des tests préalables avant toute utilisation effective des dits produits et services.

GARANTIE — RESPONSABILITÉ

CLS ne pourra être tenue responsable des dommages pouvant survenir aux biens ou au personnel du client ou à des tiers du fait de l'utilisation des produits et services utilisés quelle qu'en soit la provenance et en particulier, sans que cette liste soit exhaustive de tous dommages directs ou indirects, tels que perte de marché, perte de clientèle et d'une manière générale, un trouble commercial quelconque subi par le client. Les délais des systèmes de géolocalisation échappant au contrôle humain, ne sont qu'indicatifs et peuvent parfois être importants. En conséquence, CLS ne pourra être tenue pour responsable dans le cas d'une utilisation pour assurer la sécurité des biens et des personnes, les produits et services proposés par CLS n'ayant pas été conçus dans ce but. Le client s'engage à n'interposer aucune réclamation ou aucune action contre CLS, ses filiales ou ses mandataires ou préposés, ainsi qu'à l'encontre de ses partenaires commerciaux et notamment ceux exploitant les réseaux de communication et s'engage à dédommager lesdites personnes physiques et morales pour toute réclamation ou action intentée par un tiers ou toute condamnation pour des dommages ou intérêts, pertes ou autres débours encourus à l'occasion desdites réclamations ou actions (y compris les honoraires de conseils), lorsque ladite réclamation ou action sera fondée, directement ou indirectement, en tout ou partie, sur l'exécution ou l'inexécution des prestations.

Au cas où la présente clause de responsabilité serait en contradiction avec les stipulations de tout autre document remis au client ou de tout autre accord, oral ou écrit, entre le client et CLS, les stipulations de la présente clause de responsabilité prévaudront sur ledit document ou accord, sauf convention écrite contraire des parties. En toute hypothèse, la responsabilité de CLS ne pourra excéder le montant des sommes facturées au client au cours des 12 mois précédant le fait générateur d'une cause de responsabilité susceptible d'être supportée par CLS.

OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client s'engage à respecter l'usage normal des produits et service auquel il a accès. Tout usage jugé anormal par CLS ou un opérateur associé à la délivrance des produits ou service pourra entraîner de plein droit, et sans mise en demeure préalable, la résiliation de l'ensemble des contrats en cours, dans les conditions prévues à l'article « Résiliation » sans préjudice de tous dommages et intérêts susceptibles d'être réclamés au client dans les conditions prévues à l'article « Indemnisation ». Le client reconnaît et accepte de faire son affaire personnelle de l'acquisition, de la mise en place et de la maintenance des moyens informatiques et de télécommunications, nécessaires à l'utilisation des produits et à l'accès aux services sous-crits auprès de CLS.

INDEMNISATIONS

En cas de violation des présentes conditions générales et/ou des lois ou règlements en vigueur, le client s'engage à indemniser CLS contre tous dommages, de quelque nature qu'ils soient, toute plainte ou action en justice émanant de tiers ou des partenaires techniques et commerciaux de CLS, relatifs à l'utilisation par le client des produits et services de CLS. Cette garantie couvre notamment les condamnations de toute nature ainsi que les indemnités, les dommages et intérêts de même que les honoraires d'avocat et frais de justice.

IDENTIFIANTS

L'utilisation de certains produits ou services nécessite l'attribution préalable d'un identifiant, d'un mot de passe et/ou d'une clé matérielle (carte à puce, clé USB etc.). Ces éléments d'identification sont strictement personnels et confidentiels et ne doivent pas être communiqués ni partagés avec des tiers. En aucun cas CLS ne pourra être responsable de la perte de ses éléments d'identification par le client. Le client est seul responsable de l'utilisation de ses éléments d'identification par lui-même et/ou par des tiers ou des actions ou déclarations faites par l'intermédiaire de ses identifiants, qu'elles soient frauduleuses ou non. Il garantit CLS contre toute demande à ce titre. Par ailleurs, CLS ne dispose pas des moyens de s'assurer de l'identité des personnes accédant à ses services et ne saurait donc en être responsable. Si le client a des raisons de penser qu'une personne utilise ses éléments d'identification, il devra en informer immédiatement CLS afin que les mesures appropriées puissent être prises. Les conditions et coûts de renouvellement des éléments d'identification sont indiqués dans les conditions particulières relatives à chaque produit ou service proposé par CLS.

RÈGLES GÉNÉRALES EN MATIÈRE D'UTILISATION ET DE STOCKAGE

Le client reconnaît et accepte les caractéristiques et les limites fixées par CLS et ses partenaires quant à l'utilisation des produits et services. En particulier, le client reconnaît que CLS et ses partenaires peuvent fixer et déterminer la durée ou le volume de communication autorisé, ou encore le volume maximum de stockage de données, en fonction du service souscrit.

RÈGLES D'USAGE DES RÉSEAUX

Le client, utilisateur d'un produit et/ou d'un service proposé par CLS déclare accepter les caractéristiques et les limites des réseaux de télécommunication auquel il peut avoir accès. Le client reconnaît en particulier :

- avoir connaissance de la nature du réseau utilisé et, en particulier, de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les données et informations ;
- que les données circulant sur les réseaux ne sont pas nécessairement protégées, notamment contre les détournements éventuels ;
- que la communication par le client à des tiers de ses identifiants et, d'une manière générale, de toute information jugée par le client comme confidentielle, se fait à ses risques et périls ;
- qu'il appartient au client de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des virus ;
- que les données auquel il a accès peuvent être réglementées en termes d'usage ou être protégées par un droit de propriété.

D'une manière générale, le client est seul responsable de l'ensemble des données et informations qu'il émet et reçoit par l'intermédiaire des produits et services CLS.

SUSPENSION

CLS et ses partenaires se réservent le droit de suspendre, à tout moment, l'accès et l'utilisation des services pour une durée limitée pour des raisons internes et/ou techniques et en cas de violation des présentes conditions générales et/ou en cas de violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Dans le cas d'une suspension justifiée par des raisons internes et/ou techniques, CLS et ses partenaires s'efforceront d'informer préalablement le client avant la date prévue de suspension de l'accès aux services.

Dans le cas d'une suspension nécessitée du fait de la violation des conditions générales ou des dispositions légales et réglementaires en vigueur, cette suspension interviendra à la date de réception par le client ou de la première présentation au client d'une lettre recommandée avec avis de réception.

RÉSILIATION

Les contrats pris en application des présentes conditions générales pourront être résiliés de plein droit par CLS, sans adresser de mise en demeure ou accomplir de formalité préalable, en cas d'inexécution d'une seule des conditions du contrat et des présentes conditions générales, notamment en cas de non-paiement d'une seule facture, diminution des garanties et sûretés consenties, saisie ou vente du matériel loué, ainsi qu'en cas de disparition, cessation d'activité ou cession du client. Si le client a conclu plusieurs contrats avec CLS, la résiliation de l'un d'entre eux pourra entraîner de plein droit, si bon semble à CLS, celle des autres, avec application des indemnités prévues à chacun d'entre eux. Dans le cas d'une location, la résiliation entraîne l'obligation pour le client de restituer immédiatement le matériel loué dans les locaux de CLS. À défaut, le client reconnaît et accepte que CLS puisse faire enlever le matériel en tous lieux où il se trouve, aux frais du client, soit amiablement, soit sur décision rendue par une juridiction compétente. Dans le cas de la résiliation du contrat de services, le client s'engage à cesser immédiatement et spontanément toute utilisation du service souscrit, notamment en désactivant les équipements générateurs de service. À défaut, CLS pourra facturer l'utilisation des services au tarif normal en vigueur, ce que le client déclare reconnaître et accepter.

FORCE MAJEURE

CLS n'encourt aucune responsabilité pour tout manquement dû à un cas de force majeure. L'exécution de l'obligation est retardée jusqu'à la cessation du cas de force majeure. Si la force majeure se poursuit au-delà de deux (2) mois, le contrat peut être résolu sans indemnité de part ni d'autre sur la demande de l'une des parties s'il n'est pas d'un commun accord adapté aux circonstances nouvelles. Le prix des prestations interrompues sera décompté sans que cette interruption puisse justifier un quelconque retard de paiement du client.

RUPTURE ANTICIPÉE

Dans le cas de contrat à échéances successives (tel que notamment, location de matériel, souscription de services, etc.), la résiliation anticipée par le client avant le terme normal de la

période contractuelle en cours entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes normalement dues par le client au titre du contrat.

DONNÉES PERSONNELLES

L'utilisation de certains produits et la souscription de certains services par le client nécessitent la collecte d'informations personnelles relatives au client ce que dernier déclare reconnaître et accepter. À ce titre, le client déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserves les conditions d'utilisation des données personnelles de CLS relative au service souscrit et notamment accessibles en ligne sur le site internet correspondant au service souscrit, lesquelles font partie intégrante des présentes conditions générales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du service client de CLS aux adresses et numéros indiqués en bas/en tête des présentes. Le client reconnaît et accepte que CLS puisse être amenée, pour se conformer à la loi applicable, à divulguer l'ensemble des données dont il dispose relatives au client et donc la communication serait exigée par une autorité judiciaire ou administrative compétente. Par ailleurs, le client peut, en remplissant le formulaire d'ouverture de compte, ou par la suite, demander à être inscrit dans la liste des revendeurs figurant notamment sur le site Internet de CLS accessible à l'adresse www.cls.fr ou à toute autre adresse qui lui serait substituée.

DIVERS

Le client reconnaît irrévocablement à CLS le droit de transférer, céder ou encore, sous traiter à des tiers les contrats passés en exécution des présentes conditions générales ainsi que les créances qui en résultent et leur recouvrement, avec faculté de substitution. La nullité d'une des clauses des présentes conditions générales, en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses qui garderont leur plein effet et portée. Les présentes conditions générales ainsi que les ventes et prestations de service qu'elles régissent sont soumises à la loi française, quel que soit le lieu d'exécution de la prestation et la situation géographique du client. En cas de litige survenant à l'occasion des présentes conditions générales et des contrats qu'elles régissent et éventuellement après une tentative de recherche d'une solution amiable, compétence exclusive est attribuée aux juridictions compétentes du ressort de la cour d'appel de Toulouse (France), même en cas de demande incidente, de pluralité de parties et d'appel en cause et en garantie, y compris pour les procédures en référé ou sur requête, les mesures conservatoires et les mesures d'exécution.

CONDITIONS PARTICULIÈRES — ACCÈS AUX SERVICES

Les présentes conditions particulières s'appliquent dans le cadre de l'accès par le client à un ou plusieurs des services (ci après le « service ») proposés par CLS.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès à certains services est subordonné à l'admission préalable du client au sein du système concerné, tel que par exemple les systèmes Argos, Iridium, Shiploc, etc. Le client devra remplir la demande d'admission correspondante, disponible auprès de CLS qui la transmettra à l'organisme de gestion du système concerné. CLS ne contrôle en aucun cas les conditions et les délais d'admission du client et ne peut, en conséquence, garantir le délai ou le principe de l'admission du client à un système. Aucun recours à ce titre ne pourra être dirigé contre CLS.

CONTENU DU SERVICE

Le service proposé par CLS est décrit dans le contrat correspondant. Le service consiste en la mise à disposition du client des données de localisation ou de collecte de donnée par satellite et les valeurs des autres paramètres fournies par le matériel utilisé, en son centre de traitement de Toulouse.

DROITS D'UTILISATION DU SERVICE

Le droit d'accès au service concédé par CLS au client est non exclusif, personnel et non transférable. Le client s'engage à ne pas :

- tenter de détourner le service de son objet, manipuler de quelque manière que ce soit les contenus et plus généralement les informations et données fournies par l'intermédiaire du service ni dissimuler la source et l'origine des informations reçues ou envoyées par l'intermédiaire du service ;
- télécharger, afficher, transmettre, tout contenu comportant des virus informatiques ou tout code, dossier ou programme conçus pour interrompre, détruire ou limiter les fonctionnalités de tout logiciel, ordinateur ou outil de télécommunication sans que cette énumération ne soit limitative ;
- commettre toute action ayant un effet perturbateur et/ou entravant les capacités de communication en temps réel de CLS et de ses partenaires, en particulier celle des opérateurs de réseaux de communications ;
- entraver ou perturber le service, les serveurs, les réseaux connectés au service, ou refuser de se conformer aux conditions requises, aux procédures, aux règles générales et/ou aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Le client s'engage à ne pas émettre de données, contenus ou informations, altérées, trompeuses ou erronées et plus généralement contraire à la loi applicable au regard de sa position géographique et assume l'entière responsabilité des données qu'il émet par l'intermédiaire du service.

DURÉE D'ACCÈS AU SERVICE/VOLUME DE DONNÉES

L'exécution du service est déterminée par les dates de début et de fin du service mentionnées dans les contrats correspondant, indépendamment de la consommation effective ou non, par le client, des prestations fournies par l'intermédiaire du service (temps d'accès ou volume de données). Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions et modalités tarifaires indiquées dans le contrat correspondant au service souscrit et en particulier la facturation complémentaire susceptible d'être déclenchée en cas de dépassement du volume de données ou du temps d'accès initialement souscrit. Les abonnements et services, annuels ou mensuels, sont renouvelés par tacite reconduction. Toute demande d'arrêt du service devra être formulée par courrier à CLS au plus tard un mois avant la date anniversaire de début de service.

EXPIRATION DU CONTRAT

À l'expiration du contrat, le client s'engage à cesser immédiatement et spontanément toute utilisation du service souscrit, notamment en désactivant les équipements générateurs de service. À défaut, et en fonction des options techniques envisageables, CLS pourra, à son choix, suspendre l'accès au service ou facturer celui-ci au tarif plein en vigueur figurant dans le contrat correspondant, sans que le client puisse prétendre bénéficier des conditions tarifaires préférentielles éventuellement accordées au titre du contrat, ce que le client déclare reconnaître et accepter.

INDISPONIBILITÉ DU SERVICE

CLS s'efforce de rendre accessibles en permanence les données transmises par l'intermédiaire du service souscrit mais ne peut en aucun cas garantir qu'il fonctionnera sans interruption ou défaillance. Dans le cas d'un arrêt total du service souscrit pour des raisons incombant aux satellites ou au centre de traitement, il sera effectué par jour calendaire de mauvais fonctionnement un report de un jour de la date de fin de service. Le client ne pourra prétendre à aucune autre indemnisation en cas d'impossibilité d'utiliser le service. Par ailleurs, CLS ne saurait en aucun cas être tenue responsable d'une quelconque défaillance des matériels de communication utilisés par le client et non fournis par CLS. ■